



### PRIX « SALUT L'ETRANGER-ERE ! » 2016

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a institué, le 20 mars 1995, un prix annuel, doté de 7'000 francs, intitulé « Salut l'étranger-ère ! ».

Le prix « Salut l'étranger-ère ! » est destiné à récompenser une personne ou un groupe de personnes de tous âges et de toutes nationalités, **domiciliées dans le canton**, qui par une œuvre, un spectacle, un acte, voire une parole ou une attitude, aura permis:

- une prise de conscience de la nécessité du dialogue inter-ethnique et inter-religieux afin de favoriser le respect de l'autre et la diversité des cultures;
- la promotion de la tolérance;
- le rejet de toute exclusion basée sur l'appartenance à une ethnie, une religion ou une nationalité.

Le prix a ainsi vocation à promouvoir publiquement les actions qui favorisent l'ouverture, le respect de la pluralité, la cohésion sociale, valorisant l'égalité, la place pour chacune et chacun au sein de la société, sans aucune discrimination.

Cette année, l'un des prix sera spécialement attribué en lien avec le dialogue interreligieux, l'une des thématiques de *Neuchâtois* 2016.

Nous invitons la population et toutes les institutions publiques et privées à proposer des candidatures pour le prix « Salut l'étranger-ère ! ».

Les candidatures pour l'année 2016 doivent être transmises **jusqu'au 21 octobre** au Service de la cohésion multiculturelle, Av. Léopold-Robert 90, 2300 La Chaux-de-Fonds ou par courriel : [cosm.cf@ne.ch](mailto:cosm.cf@ne.ch).

Des renseignements complémentaires, un formulaire et l'arrêté instituant le prix peuvent être demandés par téléphone au **032 / 889 74 42**. Ils sont aussi disponibles sur le site [www.ne.ch/salutetranger](http://www.ne.ch/salutetranger).